



## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Beauvais, le 16 juin 2016

### Vote du compte administratif 2015 et décision modificative n°1

Le Conseil départemental s'est réuni le 16 juin 2016 pour le vote du compte administratif de 2015. **C'est ce document qui clôture l'exercice budgétaire de l'an dernier.** Il fait état d'un résultat légèrement supérieur aux attentes, signe que les efforts décidés pour préserver la capacité d'action du Département ont commencé à porter leur fruit.

Patrice Marchand, 1<sup>er</sup> Vice-président chargé de l'évaluation et de la performance des politiques départementales, a toutefois rappelé que **les mesures prises par la majorité départementale n'auront de véritable impact budgétaire qu'à partir de 2016.**

Il a rappelé que le rapport de la direction des finances publiques, remis fin 2015, évoque pour l'Oise « *une aggravation nettement plus prononcée que celle [des départements] de la strate* » des finances ces dernières années. **Ce constat, partagé par la majorité départementale, imposait des mesures d'économies.**

Le vote de la décision modificative n°1 du budget 2016 a été l'occasion, **outre des ajustements budgétaires d'ordre technique, de proposer des crédits supplémentaires pour :**

- Augmenter de **3 M€ les crédits consacrés aux travaux routiers** dans le cadre du plan d'urgence pour les routes initié en 2015

- Mobiliser **300 000 € à destination de la filière agricole**, touchée par d'importantes difficultés économiques ; les modalités d'attribution de ces aides seront discutées à l'occasion d'une prochaine réunion de la commission permanente
- Affecter des recettes supplémentaires à hauteur de **633 000 € pour des actions d'insertion supplémentaires en faveur des bénéficiaires du RSA** ; une partie de ces crédits bénéficieront au centres sociaux ruraux, acteurs essentiels de la solidarité en milieu rural

**Cette décision modificative a également été l'occasion de :**

- Inscrire les crédits nécessaires à la **reconstruction du collège Jehan Le Fréron de Crévecoeur-le-Grand**, pour 18,4 M€ ; ce programme décidé en 2005, n'a jamais été mené à terme ; le collège devrait être livré en septembre 2020
- Octroyer une subvention de 810 000 € pour **l'agrandissement du stade de football du Mesnil-Saint-Firmin à Chambly**
- Octroyer une subvention de 360 000 € pour **la rénovation du stade Pierre Brisson de Beauvais** ; le stade rénové pourra accueillir indifférent des matches de football et de rugby
- Octroyer une subvention de 500 000 € au syndicat mixte du parc d'activité de la Vallée de la Brèche **pour la construction d'un centre de recherche et développement**
- Octroyer une subvention de 321 k€ pour l'installation de **107 bornes de recharge pour véhicules électriques par le SE60**, syndicat d'énergie de l'Oise

Le Conseil départemental a également dû tirer, une fois de plus, les conséquences des **récentes décisions du gouvernement qui pèseront davantage encore en 2016 sur les finances départementales** :

- L'augmentation de la valeur du point d'indice de la fonction publique coûtera 400 000 € en 2016 et 1,5 M€ à partir de 2017
- La mise en place de la loi relative à l'adaptation de la société au vieillissement, qui coûtera près de 1 M€ non compensé au Conseil départemental dès 2016
- La hausse du nombre de Mineurs Etrangers Isolées (devenus récemment Mineurs Non-Accompagnés) accueillis par le département au titre de l'Aide Sociale à l'Enfance ; de 12 M€ en 2015, ce poste devrait coûter 15 M€ en 2016

Sur proposition d'Arnaud Dumontier, Conseiller départemental du canton de Pont-Sainte-Maxence et président du groupe majoritaire (DUO), **les élus ont observé une minute de silence en début de séance, en mémoire du capitaine Jean-Baptiste Salvaing et de Jessica Schneider**, le couple de policiers assassiné à son domicile par un terroriste islamiste le 13 juin.